

En voici la transcription (J'ai essayer de transcrire le plus fidèlement possible avec l'orthographe de l'époque)

Le 21 de février 1729 apres les trois proclamations faites à la grande messe de cette paroisse. Suyvant le "... " par trois dimanches sans qu'il soit mené à connaissance aucune empechement ni civil ni canonique. J'ay ccelebré le mariage de Guillaume Rochefort fils Francois et de Jeane Fouillet , pere et mere d'une part de cette paroisse et entre Julienne Brionne fille de défeund Denis Brionne et de Jaqueline Alein pere et mere d'autre part. Suyvant la coutume de nôtre mere La Sainte Eglise, la Benediction dans la celebration de Sa Sainteté Mere et ce anse presence- Francois Rochefort pere dudit epousc et de Martin Mace et de Julien Rochefort et de Jaques Vienne tesmoings qui ont signé.

La marque dudit Guillaume Rochefort

La marque de la Julienne Brionne

La marque dudit Francois Rochefort

La marque dudit Julien Rochefort

Jaques Vienne

M. Masse

Jaques Richard ptr.

OK FAT
A.
2007